



PIÈCES À FOURNIR

- 1 justificatif de domicile (facture d'électricité ou d'eau, photocopie de quittance de loyer, ...)
- L'autorisation d'hospitalisation ci-dessous dûment complétée
- 1 photo d'identité pour les nouveaux élèves (prévoir également une photo à coller par vos soins sur le carnet de liaison)
- 1 attestation d'assurance Responsabilité Civile (à remettre au plus tard fin septembre 2022)
- 1 certificat de scolarité pour les élèves venant d'autres conservatoires ou écoles de musique, de danse et d'art dramatique, avec cursus suivi, récompense(s) et cachet de l'établissement
- La copie des bulletins scolaires de CM2 des 1^{er} et 2^e trimestres 2021-2022

Pour les danseurs uniquement

- Elèves inscrits en danse au CRD en 2021-2022 : un nouveau certificat médical daté de moins de 3 mois sera à remettre en septembre 2022.
- Nouveaux élèves : un certificat médical d'un médecin daté de moins de 3 mois attestant la capacité de l'enfant à la pratique de la danse.
- Montant des frais de dossier : **35,50 €** à régler par chèque à l'ordre de « **Régie CRD** » - Mettre le nom du ou des élèves au dos du chèque (résidant à Saint-Germain et hors Saint-Germain)



À DÉCOUPER ET À REMETTRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Je soussigné(e), M. / Mme, Responsable de l'élève :

Nom :

Prénom :

autorise le responsable du CRD à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'élève : transport au centre hospitalier de Poissy/Saint-Germain-en-Laye, et à faire pratiquer si besoin toute intervention.

Coordonnées des personnes à prévenir en cas de nécessité :

Qualité..... NOM..... Prénom..... Tél :/...../...../...../.....

Qualité..... NOM..... Prénom..... Tél :/...../...../...../.....

Qualité..... NOM..... Prénom..... Tél :/...../...../...../.....

Saint-Germain-en-Laye, le

Signature :